Voici quelques détails relativement à l'inscription d'un élève à un cours en ligne pour l'année scolaire 2021-2022. Les responsables Trillium/Aspen de vos conseils ont également reçu une note à cet effet. Avec la venue d'Aspen, nous vivrons une année de transition en espérant que celle-ci se déroulera en douceur. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du tableau ci-dessous. Pour toute question concernant Aspen, celles-ci doivent être dirigées vers votre conseil scolaire, car le CAVLFO n'a pas accès à cette plateforme.

- a. Inscription à un cours en ligne pour l'année scolaire 2021-2022: Les conseillers en orientation peuvent dès maintenant faire une demande d'inscription à un cours en ligne en ajoutant le cours à l'horaire de l'élève, tout en s'assurant de choisir le bon semestre (voir liste de cours 2021-22 à ce sujet). Ils peuvent continuer de le faire jusqu'à la fin des classes.
 - N.B. Les champs dans l'onglet « Personnaliser » <u>ne doivent pas être complétés en ce</u> <u>moment!</u> Il est trop tôt! Mais, tel que précisé plus haut, ceci n'empêche en rien la demande d'inscription au cours en ligne.
- b. Onglet « Personnaliser » : À compter du 20 août, les secrétaires et les conseillers en orientation, seront en mesure d'aller dans l'onglet « personnaliser » de chacun des élèves qu'ils ont préinscrits à un cours en ligne offert au 1^{er} semestre (et au 2e si vous avez ces informations) pour y ajouter les renseignements manquants, soit :
 - le nom de la personne responsable;
 - l'adresse courriel de la personne responsable;
 - insérer un O (Oui) ou un N (Non) dans la case PEI (le cas échéant).

Ce n'est qu'une fois que tous les champs auront été dûment complétés que le CAVLFO pourra confirmer les demandes d'inscription pour le 1er semestre 2021-2022. Je vous recommande également de compléter l'onglet « personnaliser » pour les élèves qui ont fait une demande pour le deuxième semestre. Je pourrai ainsi faire l'inscription de ces élèves en décembre et cette procédure pourrait éviter que ceux-ci se retrouvent sur une liste d'attente lors du début du deuxième semestre. Si vous ne connaissez toujours pas le nom de l'enseignant responsable à ce moment, vous pouvez toujours utiliser votre nom et courriel. Vous pourrez retourner dans l'onglet personnaliser et apporter des modifications par la suite.

c. Confirmation des demandes d'inscription : Le CAVLFO commencera à confirmer aux écoles les demandes d'inscription à un cours en ligne pour le 1^{er} semestre dès la fin août 2021, <u>seulement si toute l'information relative à l'onglet « Personnaliser » a été complétée par l'école qui a acheminé les demandes.</u> La confirmation de la demande apparaîtra dans le champ "Statut" de l'onglet personnalisé de l'élève.